

Référent de parcours santé et social N° 1088

Cette formation certifiante s'adresse aux professionnels du secteur santé-social effectuant la mission de "référent" ou souhaitant l'effectuer, afin de leur permettre de coordonner des parcours de personnes accompagnées, en accord avec celles-ci et en lien avec l'ensemble des intervenants concernés.

Cette démarche a pour conséquence de renforcer la co-construction des projets de vie de la personne accompagnée et de contribuer ainsi au développement de son pouvoir d'agir. Cette formation certifiante permet aux professionnels de se situer dans la mission de référent de parcours, au sein des enjeux de l'accompagnement et de piloter et animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer et organiser le projet avec la personne accompagnée.

Public

- Être professionnel du secteur santé-social effectuant la mission de « référent de parcours »
- OU être professionnel du secteur santé-social et avoir le projet d'effectuer la mission « Référent de parcours (un stage de 4 semaines sera obligatoire dans ce cas).

Prérequis

- Un niveau d'expression écrite suffisant afin de pouvoir rédiger le dossier de pratiques professionnelles
- Une expérience professionnelle justifiée et argumentée démontrant des compétences dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes en situation de vulnérabilité.
- Sans expérience dans l'accompagnement ou l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité, un stage pratique d'une durée minimale d'un mois (140 heures, consécutives ou non) est obligatoire avant de pouvoir passer l'épreuve orale.

Son rôle

Le référent de parcours coordonne et articule les interventions auprès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, dans une perspective d'accompagnement global (sanitaire, social, médico-social, scolaire...), et en mobilisant les divers acteurs du territoire. Il participe à la mise en œuvre du projet de vie de la personne, en organisant la continuité des prestations dans une logique d'inclusion sociale et de prévention des ruptures de parcours.

Objectifs

- Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail.
- Etablir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation.
- Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée.
- Définir les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée.
- Evaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée.
- Mobiliser un réseau de partenaire professionnels autour du projet d'une personne accompagnée.
- Communiquer auprès de représentants d'institutions impliquées en ciblant les informations essentielles à transmettre.

- Organiser une veille stratégique en mobilisant des sources fiables et actualisées pour suivre les évolutions dans le champ du service dans le but d'améliorer l'accompagnement des personnes.

La formation

Formation modulaire organisée autour des contenus suivants :

Déployer sa mission dans le contexte des politiques publiques

- La transformation de l'offre
- Notions clefs pour comprendre les politiques publiques et le droit des personnes accompagnées
- Les modèles à l'œuvre (case management, PCPE, MAIA...)

Coconstruire le parcours avec les différentes parties prenantes

- La question de la posture : d'expert à facilitateur d'expression
- Apaiser les tensions et gérer les conflits
- Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Animer une séance de travail collectif
- Les outils du projet personnalisé

Mobiliser les ressources sur le territoire

- L'accompagnement médico-social : définir et piloter une offre de service
- Les acteurs du parcours (sanitaire, scolarisation, logement, formation, emploi...)
- Analyse stratégique du territoire.
- Élaborer d'une cartographie des ressources
- Comprendre les contraintes des parties-prenantes
- Cadre juridique du partage d'informations : le secret professionnel
- Les systèmes d'information et les outils au service de la coopération
- Les mécanismes de régulation de l'offre sur les territoires

Inscrire les missions du référent de parcours dans une organisation de travail

- La fonction de référent : autonomie, appartenance, relation aux acteurs et positionnement, responsabilité et délégation
- Promouvoir la valeur ajoutée de la mission de référent de parcours
- Inscrire ses missions dans une organisation de travail
- Organisation d'une table ronde par le groupe de stagiaires
- Évaluer l'atteinte des objectifs
- Élaborer son projet professionnel de référent de parcours

Se préparer à la certification

- Connaître les modalités organisationnelles, les attendus et les différents documents pour la certification
- Acquérir une méthodologie de l'écrit pour le dossier des pratiques professionnelles
- Construire un plan détaillé pour le dossier des pratiques professionnelles
- Préparer sa présentation orale, mises en situation

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, mises en situation).

Il vous sera demandé quelques heures de travail personnel et/ou collectif (distanciel possible) en plus des heures de formation.

Modalités d'évaluation

Autoévaluation d'atteinte des objectifs en amont et en aval de la formation. Evaluation de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation.

Modalités de certification

Certification UNAFORIS « Exercer une mission de référent de parcours santé-social » : évaluation sur :

- un dossier de pratique de professionnelles (DPP) d'une quinzaine de pages portant sur une ou plusieurs situations d'accompagnement réelles anonymisées pouvant être rencontrées dans un contexte professionnel,
- . une épreuve orale de 40 mn pendant laquelle le candidat pourra apporter au jury des éléments complémentaires sur son dossier (DPP), consolider/mettre en avant des compétences non évaluables dans le DPP.

8 compétences sont nécessaires pour obtenir la certification, il n'y a pas de validation partielle.

Modalités et délai d'accès

1ère étape : Inscription à l'ITS par dossier spécifique (à demander par mail, il est également disponible sur le site de l'ITS Tours : www.its-tours.com) contenant un questionnaire de positionnement à compléter par le candidat (avec description de son parcours et de son projet).

Dossier à envoyer avec les pièces demandées au plus tard 2 mois avant le démarrage de la formation (si financement par CPF), sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté. Mail : helene.tesson@its-tours.com

2_{ème} étape : Vérification des prérequis grâce, au dossier d'inscription contenant le questionnaire de positionnement envoyé par le candidat et si besoin, vérification par un entretien téléphonique.

Attention spécificité CPF: c'est seulement une fois que votre candidature sera validée par l'ITS que vous pourrez effectuer les démarches pour une demande de financement: vous devrez au préalable créer votre identité numérique sur le site de La Poste. Cette dernière vous permettra d'effectuer votre demande (qui doit être complètement finalisée au plus tard 3 semaines avant le démarrage de la formation) sur le site: www.moncompteformation.gouv.fr.

Il vous revient vérifier la validation du financement auprès de nos services avant votre entrée en formation.

Nombre de participants

De 8 à 20 personnes.

Organisation

Dates:

4 regroupements de 3 à 5 jours entre septembre et décembre 2026, puis 2 journées pour se préparer à la certification :

14-15-16 septembre 2026

5-6-7-8-9 octobre 2026

16-17-18-19 novembre 2026

7-8-9-10 décembre 2026

7 janvier 2027 : préparation à l'écrit 10 mars 2027 : préparation à l'oral Certification: 25 mars 2027

Durée: 126h + 4 semaines de stage **obligatoire** (140 heures) **pour les personnes hors secteur ou ne pouvant pas apporter** la preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité (justificatif à produire 1 semaine avant le démarrage de la formation)

Lieu: Tours

Modalités financières

Coût de la formation et de la certification : 3317 €

Prise en charge CPF possible, demande sur Mon Compte Formation à effectuer après validation de votre candidature par l'ITS Tours : <u>moncompteformation.gouv.fr</u>

Références des personnes chargées de la formation

Les formateurs sont tous des professionnels dans le domaine couvert par leurs interventions, et ayant une expérience en formation ou accompagnement d'adultes. L'équipe pédagogique est constituée de formateurs ayant des diplômes, des compétences ou des expériences dans le champ du travail social, du médico-social, de l'animation sociale, du paramédical, de la psychologie, de la sociologie, de la santé, ou de l'éducation. Les formateurs se tiennent régulièrement à jour sur l'élaboration de nouvelles techniques ou concernant les approches et les évolutions professionnelles.

Coordinatrice pédagogique de la formation : Christelle MARREC : christelle.marrec@its-tours.com

Certification visée

Cette formation prépare à la certification « Exercer une mission de référent de parcours santé et social » enregistrée au Répertoire Spécifique par France Compétences sous le numéro RS6552 le 27 mars 2024.





Code RS: 6552

Date d'enregistrement : 27/03/2024

Certificateur: UNAFORIS

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE Hélène TESSON 02 47 62 33 36 helene.tesson@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37 Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 25/09/25 v13